

Strasbourg, 26 février 2026

CDCPP(2025)22

**COMITE DIRECTEUR
DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE
(CDCPP)**

RAPPORT DE RÉUNION
Session plénière du CDCPP, 18-20 novembre 2025
(Réunion en présentiel avec possibilité de connexion en ligne)

Mémoire du Secrétariat
établi par
La Division de la culture et du patrimoine pour la démocratie,
Service des institutions démocratiques et des libertés

www.coe.int/cdcp
cdcp@coe.int

1. Ouverture de la réunion par la vice-présidente du CDCPP

Le Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage a tenu sa 14^e session plénière à Strasbourg du 18 au 20 novembre 2025, sous la présidence d'Anna Steiner (Autriche) (la liste des participant·es figure en Annexe 1).

Avant de procéder à l'adoption de l'ordre du jour, la parole est donnée à la présidente sortante, Carmen Croitoru, qui rappelle son enthousiasme à avoir travaillé à la présidence et remercie l'ensemble des membres du Bureau pour leur soutien et collaboration au cours de l'année. Elle annonce qu'elle ne se présentera pas à la présidence de 2026 et propose que la réunion soit présidée par la Vice-Présidente.

La Vice-Présidente introduit le programme des trois jours de réunion.

Un ordre du jour annoté comportant les projets de décisions à adopter par le Comité a été diffusé au préalable.

2. Adoption de l'ordre du jour

Les membres du CDCPP ont adopté l'ordre du jour, tel qu'il figure à l'Annexe 2.

3. Discours et échange de vues avec Irena Guidikova, Cheffe du service des institutions et libertés démocratiques

Irena Guidikova rappelle l'importance de la culture dans la construction de la paix, le dialogue et la compréhension mutuelle. Pour cela, la liberté d'expression artistique est fondamentale et le Conseil de l'Europe doit continuer d'agir pour sa défense. Irena Guidikova souligne que la culture est au premier chapitre du rapport annuel du Secrétaire Général, où elle y est décrite comme un espace essentiel de participation démocratique, notamment pour les jeunes. Elle rappelle que cette session plénière s'inscrit dans la construction du Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe (NPD).

Des réflexions sur le rôle de la culture pour la démocratie ont déjà été présentées lors du Forum mondial pour la démocratie en novembre 2025, notamment les enjeux liés à la participation citoyenne. Cette session plénière poursuivra ce travail et les réflexions apportées seront transmises au NPD dans le cadre du processus de consultation. C'est l'opportunité pour le CDCPP de mettre en exergue le rôle de la culture, du patrimoine et du paysage dans le travail pour la démocratie.

Irena Guidikova termine son discours en informant le Comité de l'adoption de la Recommandation sur le paysage et la santé par le Comité des Ministres. De même, la Convention sur la coproduction d'œuvres audiovisuelles sous forme de séries sera examinée par le Comité des Ministres le 26 novembre pour adoption.

Le Comité prend note de l'intervention d'Irena Guidikova.

4. Élections

Le Secrétariat a expliqué la procédure à suivre pour l'élection du président·e, du vice-président·e et des membres du Bureau aux sièges vacants, puis présenté la liste des candidatures reçues à ce jour. Il a invité les délégué·es intéressé·es à faire connaître leurs candidatures au Secrétariat afin que tous les postes vacants puissent être pourvus. La vice-présidente, Anna Steiner, rappelle que le bureau se réunit deux fois par an, une fois en présentiel lors de la session plénière et une fois en ligne.

5. Culture – liberté d'expression artistique

5.1 Plateforme discursive – Créer pour être libre

Le Secrétariat rappelle que la note conceptuelle sur la plateforme, sa gouvernance et son *modus operandi* a été adoptée par le Comité lors de la 13^e session plénière. L'objectif est ainsi de proposer une plateforme discursive où les États membres, décideurs, organisations et acteurs de la culture pourraient dialoguer et échanger différentes vues autour des enjeux de la liberté d'expression artistique. La première thématique proposée par le conseil consultatif est celle des financements culturels et des risques de leurs possibles instrumentalisations.

La Dr Katalin Krasznahorkai, consultante et commissaire de l'exposition digitale [Libre de créer, Créer pour être libre](#), mentionne que cette plateforme est destinée à poursuivre l'initiative sur la défense de la liberté artistique lancée avec le Manifeste sur la liberté d'expression ([Manifeste sur la liberté d'expression dans le domaine des arts et de la culture à l'ère numérique - Culture et Patrimoine culturel](#)) et l'exposition digitale [Libre de créer, Créer pour être libre](#). Le projet de plateforme en ligne présenterait différents chapitres (*À la une, Ressources, Digest, À propos*), dans lesquels pourront être consultés des articles, des études, des opinions, des guides, des informations, etc. Ces onglets ont été pensés afin d'offrir diverses typologies de ressources répondant à la multiplicité des enjeux et besoins liés à la liberté d'expression artistique. Actuellement, une analyse thématique est préférée aux études de cas, cependant un ajustement pourra être étudié lors d'une prochaine réunion plénière.

À la suite de quelques questions, le Secrétariat apporte des précisions sur la gouvernance de la plateforme et indique que le travail technique se poursuivra en 2026. Les États membres seront encouragés à contribuer à cette plateforme. Il est indiqué qu'à ce stade il s'agit de la présentation d'un possible modèle de plateforme qui sera retravaillé en fonction des consultations internes.

Le Comité s'est félicité et a pris note des travaux en cours concernant la plateforme discursive « Libre de Créer » et a invité le Secrétariat, en liaison avec le Bureau et les institutions, acteurs et services concernés au sein de l'Organisation, à affiner la plateforme à la lumière des commentaires formulés ainsi que d'autres discussions et ajustements ultérieurs.

5.2 Cours de sensibilisation à la liberté d'expression artistique

Ces cours s'insèrent dans la continuité de la [présentation réalisée lors de la session plénière de 2024](#), ils font partie des livrables 2025 du CDCPP.

Ana Martinovic, consultante principale et avocate, introduit les 3 modules créés. Ces derniers sensibilisent les artistes et toute autre organisation artistique à la liberté de création artistique, l'axe étant mis sur les conventions du Conseil de l'Europe et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH). Les 3 thématiques présentées sont : liberté d'expression ; recevabilité et mesures provisoires ; autres droits des artistes. Cette formation en ligne permettra de reconnaître les situations bénéficiant éventuellement d'une protection auprès de la CEDH. Chaque module propose une sensibilisation juridique au droit et l'étude d'actions et décisions de la CEDH.

Le Comité a approuvé le cours de sensibilisation à la liberté d'expression artistique.

5.3 Deuxième rapport général sur l'état de la liberté d'expression artistique en Europe

La Présidente remercie l'ensemble des pays ayant répondu au questionnaire transmis par le Secrétariat. Le Secrétariat rappelle que le rapport fait partie des livrables en 2026 et souligne que la nouveauté du futur rapport consiste en la participation des délégations nationales par le biais de leurs réponses. C'est un rapport d'expert.

Sara Whyatt, consultante et auteure, introduit les cinq axes étudiés dans la première synthèse des réponses présentée : protections légales, conditions socio-économiques pour les artistes, indépendance institutionnelle, défis de l'ère numérique, mécanismes de suivi et de soutien d'urgence. L'analyse est basée sur les réponses reçues des États membres grâce au questionnaire, et les différents éléments publiés par le Conseil de l'Europe, l'Union européenne, l'UNESCO et les organisations non gouvernementales.

Depuis le premier rapport, de nombreuses mesures, notamment économiques, législatives ou d'accompagnement, ont pu être prises, montrant l'attention portée par les États à la liberté d'expression artistique. Cependant, des défis persistent liés à des interférences politiques, aux risques numériques ou aux systèmes d'alerte qui ne sont pas suffisamment développés.

La consultante et le Secrétariat encouragent les États membres à répondre au questionnaire dont la date limite a été reportée au 1^{er} décembre 2025.

Le Comité salue ce premier travail de synthèse et encourage la continuation de ce travail important en matière de défense de la liberté d'expression.

Le Comité a pris note des travaux en cours concernant le deuxième rapport général sur l'état de la liberté d'expression artistique en Europe et a invité la consultante principale à poursuivre les travaux sur le rapport, à la lumière des commentaires et des contributions de la communauté artistique.

5.4 Rapport d'étape sur l'Association du Compendium des politiques et tendances culturelles

Le Compendium, représenté par Ulrike Blumenreich et Olivier Göbel, met à jour le Comité sur leurs récentes activités, notamment en matière de tendances culturelles et de bonnes pratiques renforçant l'accès aux actions culturelles, mais également au sujet des obstacles à cet accès qui doivent être analysés.

Le Compendium partage les résultats de son travail en matière de défense de la liberté d'expression dont les conclusions démontrent la présence des dispositions légales et le soutien politique des États, mais également le manque d'action concrète. Ces questions ont été abordées lors d'une récente conférence du Compendium sur le renforcement de la protection de la liberté artistique en Europe coorganisée avec le ministère de la Culture du Luxembourg. Un travail sur des indicateurs est envisagé pour mesurer la liberté d'expression artistique dans les pays, facilitant l'évaluation et les comparaisons.

Cette année a également permis la mise à jour de 10 profils de pays et le Compendium élargit ses activités par la traduction de fiches pays, des échanges avec d'autres pays et la création de nouveaux formats.

Les priorités stratégiques sont au nombre de six : le financement durable du Compendium ; l'accroissement des informations mises à jour et leurs qualités ; la sensibilisation du public au Compendium ; l'augmentation du nombre d'expert·es ; le développement des coopérations avec d'autres acteurs ; le renforcement de la communauté du Compendium.

Le Comité a pris note du rapport d'activité annuel de l'Association du Compendium des politiques et tendances culturelles.

6. Session thématique « Le rôle de la culture et du patrimoine culturel pour la démocratie et la participation démocratique ». Contribution du CDCPP au Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe (NPD)

Le débat thématique « Le rôle de la culture et du patrimoine culturel pour la démocratie et la participation démocratique » est conçu comme une contribution du CDCPP au Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe (NPD). Un rapport sur le débat sera transmis au Pacte.

Dans les présentations qui suivent :

Irena Guidikova précise que le NPD est un engagement renouvelé des États membres envers la démocratie. La création du NPD permet de définir la démocratie et ses normes. Le Forum mondial pour la démocratie a permis d'évoquer diverses questions concernant la contribution des politiques culturelles à la démocratie, au débat public ainsi que l'importance de l'indépendance des institutions culturelles et de la protection de la liberté artistique à une échelle politique et législative. La question se pose de nouveau sur le rôle de la culture et sa place dans la démocratie et comment engager l'ensemble de la population dans les affaires publiques par le biais de la culture ?

Simon Mundy, chercheur honoraire sur les affaires culturelles à la Queen Mary University (UK), propose une première définition de la démocratie comme un espace où les débats sont tolérés et acceptés, et où l'art contribue à la démocratie en proposant des espaces de dialogue et de rencontre. Par cela, l'art traite de la complexité et ouvre les perspectives : grâce à l'art et à la culture les individus se contestent eux-mêmes, se questionnent et se recomposent. Pour encourager cela, des expert·es consulté·es en 2025 ont proposé différents points d'action à inclure dans le NPD reprenant des enjeux législatifs, politiques et de participation citoyenne (ce rapport est soumis en annexe au débat thématique). Le Conseil de l'Europe, en particulier, est encouragé à se tourner davantage vers les réseaux culturels, les collectivités locales et régionales, les organisations de la jeunesse, mais également à renforcer sa coordination avec les Nations Unies. Simon Mundy évoque l'idée de la création d'un institut pour la culture et la démocratie durable qui pourrait renforcer les liens entre l'ensemble des acteurs. Il conclut en invitant le Conseil de l'Europe à reprendre les initiatives passées qui n'ont jusqu'alors pas été finalisées.

Liam Montgomery, Vice-Président de l'Assemblée des coordinateurs nationaux des Journées européennes du patrimoine (JEP) et responsable marketing et projets chez Heritage Open Days (UK), explique comment les JEP favorisent et renforcent la participation démocratique, non seulement par les nombreux événements tenus, mais surtout par le nombre de visiteurs et de bénévoles impliqués. La libre interprétation de la

thématique commune offre à chacun l'espace de prendre la parole sur sa culture et son patrimoine : cet ancrage local permet de renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté régionale. Il observe que la jeunesse souhaite s'impliquer dans leurs localités mais cela est souvent rendu difficile par différentes conditions sociales et économiques. Une réflexion est donc en cours quant à l'attribution de subventions qui pourraient permettre de soutenir les jeunes impliqués. Les JEP s'illustrent comme une première étape vers l'accès et la représentation culturelle, mais également vers la participation démocratique.

L'intervention de Prosper Wanner, expert principal du Réseau de la Convention de Faro, interroge le droit à la participation. Il rappelle que la majorité des initiatives sont présentes en marge du pouvoir, ce qui s'explique par le contexte de défiance entre la société civile et les institutions gouvernementales. La Convention de Faro et les réseaux liés permettent de retrouver un espace de confiance et d'échange entre les différents acteurs. Ainsi, le patrimoine et la culture sont perçus comme des ressources partagées auxquelles chacun peut prendre part. La Convention permet de démocratiser les processus patrimoniaux. Cependant, la majorité des initiatives ne perdurent que par le soutien d'une personne, d'un élu, renforçant la fragilité de ces initiatives. Alors, la ratification des pays de la Convention est nécessaire pour encourager, soutenir et pérenniser ces initiatives.

La discussion est poursuivie par Lars Ebert, Secrétaire Général de Culture Action Europe qui regroupe la majorité des réseaux culturels et éducatifs en Europe. Ce réseau se place comme intermédiaire entre les organisations gouvernementales et les réseaux culturels en facilitant les échanges et la défense des intérêts artistiques et culturels. Cette position permet l'analyse des besoins culturels et des politiques menées. Il met en avant deux points: le premier est de modifier les réflexions liées aux projets et l'évaluation par des données quantitatives ; le second souligne que, si la notion de démocratisation culturelle est ancrée et appliquée, celle de démocratie culturelle est peu concrétisée au niveau des politiques. Dans cette continuité, les notions d'accès et de participation culturelles sont régulièrement jointes alors même que les enjeux diffèrent, rendant ainsi les politiques d'action moins efficaces. Il rappelle ainsi que la culture est un instrument et une ressource, notamment sociale, dont il faut craindre l'instrumentalisation dans les politiques culturelles.

Ulrike Blumenreich et Olivier Göbel, représentants du Compendium des politiques et tendances culturelles, présentent diverses initiatives illustrant le lien entre culture et démocratie. Parmi celles-ci figurent la mise en place de dispositifs de protection sociale pour les artistes. Ils soulignent également le rôle des politiques culturelles dans la promotion des valeurs démocratiques, à l'image de la charte déontologique publiée au Luxembourg pour les institutions culturelles, et de la Charte « Fair Culture » élaborée par la Commission allemande de l'UNESCO, qui prône la rémunération équitable, la diversité et l'égalité. La liberté d'expression artistique est reconnue aussi comme un indicateur clé de la vitalité démocratique. Malgré l'engagement des États, les mécanismes de recours restent limités et une tendance négative, liée au contexte politique, est observée. Le Compendium soutient l'appel, lancé lors de la conférence récente au Luxembourg, en faveur de politiques préventives contre la censure et l'autocensure. Aussi, bien que les politiques culturelles s'orientent de plus en plus vers une approche fondée sur les droits humains, des inégalités persistent dans l'accès à la participation culturelle et les modèles de financement innovants doivent être encouragés.

Le débat se poursuit avec un échange de vues entre les différentes délégations et les expert·es invité·es. La culture est rappelée comme ressource de résilience démocratique en temps de guerre en créant les conditions où les citoyens peuvent façonner la société, participer à la vie communautaire ou encore à la reconstruction (Ukraine). De même, le Comité mentionne l'importance de décoloniser et décentraliser les politiques culturelles et patrimoniales afin d'impliquer l'ensemble des acteurs. Pour encourager cela, la participation culturelle est renforcée par diverses politiques (Suisse). De plus, le Comité réaffirme son soutien à la liberté d'expression artistique, et insiste sur l'importance de prévenir les menaces envers cette dernière (Luxembourg). En conclusion, la déclaration de Mexico de 1982 est rappelée où la culture est décrite comme un outil qui « donne à l'homme la capacité de réflexions sur lui-même » en rendant les personnes rationnelles, critiques et éthiquement engagées (Finlande).

Il est espéré que le NPD pourrait permettre de mettre en avant l'importance de la culture et du patrimoine dans le maintien de la démocratie.

Anna Steiner remercie l'ensemble des participant·es pour leurs contributions au débat.

À la suite du débat le Comité a décidé de transmettre au Secrétariat du Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe un rapport sur le débat thématique et un rapport avec les conclusions de consultation des experts en tant que contribution du CDCPP au processus consultatif du NPD.

8. Projet préliminaire de Recommandation du CM sur le rôle de la culture et du patrimoine dans la promotion de l'égalité et de la non-discrimination, en coopération avec le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI)

Conformément à son mandat, le CDCPP a été chargé de préparer une Recommandation sur le rôle de la culture et du patrimoine dans la promotion de l'égalité et de la non-discrimination, en coopération avec le CDADI.

Hakan Shearer Demir, consultant principal, présente le projet préliminaire proposé par le groupe de travail spécialement constitué, par le CDCPP, avec des expert·es délégué·es par un certain nombre de pays. La Présidente sortante a également participé aux travaux. L'avant-projet proposé met en avant l'idée d'encourager le recours à la culture et au patrimoine pour défendre les principes d'égalité et de non-discrimination. Il propose aussi des mesures spécifiques à promouvoir dans leurs politiques nationales. Un certain nombre de délégations avaient soumis des commentaires ou des propositions d'amendements concernant les diverses parties du texte. Certaines délégations prennent la parole pour expliciter leurs propositions, notamment en ce concerne les parties sur les mesures de financement, l'intelligence artificielle, les droits culturels et les droits humains ou autres éléments.

À la suite des échanges, l'avant-projet sera retravaillé pour inclure le plus grand nombre possible de commentaires émis par les différentes délégations sans compromettre la cohérence du texte et une version révisée sera proposée pour adoption lors de la prochaine session plénière. Entre-temps, étant donné que le texte doit être préparé en coopération avec le CDADI, il sera distribué aux membres de ce Comité pour commentaires éventuels, sachant qu'il ne s'agit pas d'un texte conjoint.

Le Comité a salué l'avant-projet de Recommandation sur le rôle de la culture et du patrimoine dans la promotion de l'égalité et de la non-discrimination, en vue de sa transmission au CDADI pour d'éventuels commentaires et suggestions, afin de tenir un deuxième cycle de discussions et de finaliser le projet en 2026, pour la prochaine réunion plénière.

9. Accord partiel Eurimages

Susan Newman-Baudais, Directrice exécutive, a présenté les activités 2025 d'[Eurimages](#). Elle introduit sa présentation en évoquant le projet de convention de co-production des séries en attente d'approbation du Comité des Ministres. Elle mentionne aussi les actions portées par Eurimages qui encouragent, dès le développement du projet, la coproduction de films entre différents pays et participent et accompagnent la promotion de ces œuvres auprès du public.

Ce soutien s'illustre dans quatre programmes : co-production ; promotion (y compris le Nouveau Prix Lab Eurimages) ; marketing et développement d'audience ; soutien à l'exploitation. Ces programmes sont complétés par deux stratégies : égalité de genre, diversité et inclusion ; développement durable.

Depuis 2022, une attention particulière est portée au soutien des productions ukrainiennes par des prix, des résidences d'artistes pour réalisatrices, des programmes de financements ou encore un partenariat avec l'Institut ukrainien.

Dans l'échange qui suit, les membres du Comité émettent des avis positifs sur les activités d'Eurimages, félicitent le Fonds des résultats obtenus et l'encouragent à poursuivre ce travail important pour le rayonnement cinématographique en Europe. Ils invitent le Secrétariat d'Eurimages à tenir le Comité régulièrement informé de ses activités importantes.

Le CDCPP prend note de l'aperçu du programme d'activités d'Eurimages.

10. Statut d'observateur

10.1 Critères d'attribution du statut d'observateur du CDCPP

Suite à l'examen à huis clos des dernières demandes soumises, le Bureau a soutenu la nécessité, dans une volonté de transparence, de définir plus explicitement pour le CDCPP les règles et critères régissant l'octroi du statut d'observateur en son sein.

Le Secrétariat présente le projet de la liste des critères d'attribution du statut d'observateur du CDCPP qui sont destinés principalement à expliciter à la société civile les attentes du Comité en matière d'expertise, d'engagement, de centralité de la culture et du patrimoine dans les activités des postulants. Il est également rappelé que les règles principales qui s'appliquent sont celles de la Résolution [CM/Res\(2021\)3](#) du Comité des Ministres et qu'il n'y a pas d'obligation pour le Comité de spécifier les critères, mais que cela se fait dans un souci de transparence et de vérification de l'engagement des candidats. Le *modus operandi* pour réaliser ces demandes est détaillé.

Le CDCPP a adopté les règles et critères du Comité pour l'octroi, par le CDCPP, du statut d'observateur aux acteurs ou organisations de la société civile ayant une large représentation, et a décidé de rendre ces règles publiques.

10.2 Rapport de la Présidente et du Bureau sur l'audition concernant la demande de statut d'observateur

Le Bureau a auditionné le 22 septembre 2025 l'Association des télévisions commerciales et des services de vidéo à la demande en Europe (ACT), l'Union européenne de radio-télévision (UER) et l'Association européenne des directeurs d'agences du cinéma (EFAD) pour donner suite à leurs demandes de statut d'observateur.

Après une discussion où différentes positions ont été exprimées, le Comité a décidé à l'unanimité d'accorder le statut d'observateur auprès du CDCPP, en vertu de l'article 8.a de la Résolution [CM/Res\(2021\)3](#) à ces trois organisations.

11. Plan d'action pour l'Ukraine 2023-2026

La déléguée ukrainienne, Iryna Strashnenko, rappelle l'intensité des attaques de la Russie et les pertes parmi les populations civiles et dommages infligés aux biens culturels : depuis le début de la guerre, 1 612 sites ont été endommagés ou détruits, 150 étant d'une importance nationale, 2 500 institutions culturelles ont été impactées et 500 détruites.

Face à cela, néanmoins, il est important pour le gouvernement ukrainien d'avancer, de développer les politiques culturelles et de mobiliser des ressources morales et financières. Le gouvernement ukrainien a approuvé la Stratégie de développement culturel jusqu'en 2030, incarnant une vision moderne et centrale de la culture. La culture est rappelée comme nécessaire pour la cohésion sociale, le développement humain, la résilience et la visibilité de l'Ukraine à l'international en encourageant le développement des industries culturelles et créatives. Dans le cadre d'une coopération internationale, le Fonds ukrainien pour la culture a été introduit. Ce dernier permet de créer un espace de dialogue et de partage de connaissances, de renforcer le mentorat culturel, de développer les résidences pour les artistes et de réhabiliter le patrimoine culturel.

Le Secrétariat introduit quelques informations concernant la phase préliminaire du projet « Cadre de coopération pour la préservation et la valorisation de la culture et du patrimoine culturel en Ukraine ». Le Secrétariat interroge la manière dont le CDCPP peut contribuer à ce dernier, et comment renforcer l'attention portée à la culture dans le prochain plan d'action. La volonté est de plaider pour la reconstruction du patrimoine public et privé et de penser à l'accessibilité des lieux et des sites lors de la période après-guerre.

Le CDCPP réitère sa solidarité pour l'Ukraine et son peuple, illustrée par le soutien effectif rappelé par plusieurs délégations, et vante le modèle de résilience, d'exemple et d'expertise qu'est l'Ukraine. Il prend note des informations fournies par le Secrétariat sur l'état d'avancement du projet « Cadre de coopération pour la préservation et la valorisation de la culture et du patrimoine culturel en Ukraine ».

12. Patrimoine

12.1 Convention de Nicosie

Le Secrétariat a informé le CDCPP des évolutions concernant la ratification de la [Convention de Nicosie](#) et du groupe d'Aragon (réseau informel lié à la Convention de Nicosie). L'Albanie a ratifié la convention au début de l'année 2025, portant le nombre de ratifications à 7. Il est rappelé que dix ratifications sont nécessaires à la mise en place d'un comité de suivi.

La Norvège informe que la Convention est actuellement évaluée pour son éventuelle ratification. De même, l'Allemagne place cette ratification comme priorité pour l'année 2026. Lors des échanges au sein du groupe informel d'Aragon, il a été noté que le Chili et le Pérou souhaiteraient également rejoindre la Convention.

Les pays membres sont également invités à poursuivre le travail de traduction du guide « [La Convention de Nicosie en 10 questions/réponses](#) » : la délégation hongroise fait part qu'une traduction est actuellement envisagée.

Parmi les projets évoqués lors de la dernière réunion du groupe d'Aragon, est signalée la rédaction de rapports concernant les législations actuellement en place dans les pays, des possibles lacunes et la réalisation d'états des lieux sur les risques liés aux patrimoines culturels. Par ailleurs, le site internet de la Convention de Nicosie devrait être dévoilé prochainement.

Le Comité a pris note des résultats de la dernière réunion du Groupe d'Aragon et de ses projets, et a encouragé le groupe à poursuivre ses travaux et à étendre son réseau.

Le Secrétariat dévoile l'ébauche du manuel de sensibilisation des jeunes et des enfants à la prévention des infractions visant les biens culturels, poursuivant l'inclusion de la jeunesse dans ces actions. Ce manuel, destiné à l'enseignement scolaire, explique la Convention de Nicosie et ses enjeux et propose aux professeurs une série d'activités mettant en avant le rôle de la jeunesse dans la conservation des biens culturels. Ce manuel vise à être testé dans les pays volontaires.

Le Comité a approuvé les Lignes directrices sur les aspects de prévention associés à la Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels (le *Manuel de sensibilisation des jeunes et des enfants à la prévention des infractions visant des biens culturels*).

12.2 Journées européennes du patrimoine (JEP)

Liam Montgomery, Vice-Président de l'Assemblée des coordinateurs nationaux des Journées européennes du patrimoine, rapporte que l'année 2025, ayant comme thématique « [Patrimoine culturel : fenêtres sur le passé, portes vers l'avenir](#) » a permis de célébrer les 40 ans de la [Convention de Grenade](#). Par la suite, la principale priorité des JEP sera d'accroître la participation. Pour illustrer cela, quatre participant·es ont été invité·es à exposer leurs actions.

Asier Madarieta Juaristi, responsable des JEP en Biscaye (Espagne), signale que les JEP y sont aujourd'hui un événement de référence impliquant 94% des habitants et 76 municipalités. Ces journées permettent un engagement citoyen local et l'implication de différentes communautés. Par ailleurs, des projets débutés lors des JEP viennent à se pérenniser.

Deux lauréats de [l'appel à récits des Journées européennes du patrimoine](#), présentent leurs événements respectifs.

Inga Sarma, du projet « Champs de fraises à Jūrmala » (Lettonie) lauréat en 2022, explique qu'il a permis de mobiliser un nombre considérable de personnes, avec une attention particulière portée à la jeunesse avec des récits contés, des ateliers d'arts ou des animations créatives. Elle rappelle que les réalisations de ces JEP sont encore visibles aujourd'hui par le maintien de jardins partagés, d'itinéraires touristiques ou encore d'expositions réalisées par les enfants.

Tetyana Bey et Svitlana Tymkiv présentent le projet lauréat 2024 « Jardinage urbain : la récolte en ville » à Lviv (Ukraine). Ce dernier prend la forme de quatre courts métrages où les réseaux locaux évoquent leurs expériences avec le jardinage. Ces témoignages racontent l'évolution du jardinage et son lien avec la culture rurale ou encore religieuse et mettent en avant les bienfaits physiques et mentaux de cette activité.

Le Secrétariat des JEP indique que ces exemples permettent de comprendre comment ces projets soutiennent des communautés locales et ancrent les principes de la Convention de Faro dans les États membres grâce aux initiatives locales.

Le Comité a pris note du programme de travail 2025 des Journées européennes du patrimoine (JEP – qui sont un programme conjoint avec l'Union européenne) et des projets pour 2026.

Le Comité a salué les initiatives spécifiques menées dans le cadre des JEP en Lettonie, en Espagne et en Ukraine, qui ont été présentées lors d'une table ronde, et a félicité les auteurs pour le succès et la portée de leurs initiatives.

12.3 *Convention de Faro*

Le Secrétariat salue la signature de la [Convention de Faro](#) par la Roumanie en février 2025 et encourage la signature par les autres pays membres.

Il souligne également que l'échelle municipale peut outrepasser les actions nationales, notamment en France où Marseille et Villeurbanne ont adopté, en 2025, les principes de la Convention de Faro dans leurs politiques futures au niveau local. Le Secrétariat souhaite travailler à la promotion et valorisation des réseaux nationaux pour favoriser la mise en lien des initiatives tout en poursuivant les réflexions pour encourager l'inclusion et la participation de la jeunesse.

Pour les 20 ans de la Convention, un séminaire s'est tenu à Villeurbanne où les principes de la Convention ont été mis en perspective avec les enjeux de diversité, de genre, d'environnement et de relation entre la société civile et les autorités. Un appel à candidature a également été lancé, dans le cadre du Festival Faro du film à Venise, pour récolter des courts métrages sur des projets liés à la Convention, les quatre lauréats seront désignés prochainement. Conjointement avec l'université de Castellón de la Plana, le Secrétariat travaille à une nouvelle publication de [Personnes, lieux, histoires](#) présentant des expériences inspirées de la Convention de Faro.

Le Comité a pris note du programme de travail 2025 des réseaux de la Convention de Faro et de leurs orientations pour 2026.

Le Comité a encouragé les États membres à adhérer à la Convention de Faro et à développer et soutenir davantage les initiatives et réseaux locaux et nationaux de Faro.

12.4 *Réseau HEREIN*

Regroupant un réseau de personnes ressources, le réseau [HEREIN](#) s'est orienté sur les besoins des participant·es. Ainsi, la France a conçu une étude sur le patrimoine maritime, fluvial et lacustre mobilisant le réseau pour récolter des informations ou pratiques sur cette thématique.

Le travail autour des parcs et jardins historiques en Europe est particulièrement actif, le Secrétariat réfléchit à un projet de Recommandation ou de Lignes directrices mettant en avant leur importance dans le patrimoine culturel. L'année prochaine sera organisé un séminaire sur la protection des jardins historiques et la promotion de leurs valeurs intrinsèques.

La délégation française remercie le Secrétariat pour la coordination de ce réseau et encourage à faire un bilan des dix ans d'existence du réseau HEREIN au jardin et les réflexions sur ses perspectives.

Le Comité a pris note du programme de travail 2025 de HEREIN, ainsi que des orientations pour 2026.

12.5 *1975 Année européenne du patrimoine architectural*

Terje Birkrem Hovland, ancien président du CDCPP, a présenté la conférence internationale « [Un avenir pour le passé de qui ? Le patrimoine des minorités, des groupes marginaux et des personnes sans lobby](#) ». Cela a permis de mettre en avant les événements de 1975 posant les jalons de la Convention de Grenade. Les différentes sessions ont permis d'interroger les conditions d'exclusions des récits et le rôle des politiques culturelles et d'attirer l'attention sur les patrimoines sous représentés, à la marge ou sans lobby.

La délégation suisse remercie Terje Birkrem Hovland pour sa présence et rappelle que cette conférence fait suite à une série de recherches menées avec des étudiants sur la thématique du patrimoine. Ces débats permettent de nourrir nos réflexions concernant les stratégies patrimoniales, la mise en œuvre de la Convention de Faro mais également la promotion de l'égalité et de la non-discrimination.

Le CDCPP prend note des résultats de la conférence.

13. Paysage

13.1 *Rapport de la 12^e conférence sur la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage*

Caroline Martin, récemment nommée Secrétaire de la Convention sur le paysage, se présente et introduit la session.

Gilles Rudaz, président de la 12^e Conférence, présente le rapport de la [12^e Conférence sur la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage](#). Les échanges ont été renouvelés sur les fondamentaux liés à la déclaration de Reykjavik. Malgré l'engouement, certains défis subsistent et la poursuite de ces travaux devra trouver sa place au sein du nouveau Comité directeur sur l'environnement. Gilles Rudaz remercie les membres du CDCPP pour le travail réalisé ces dernières années.

Le Comité approuve le rapport de la 12^e conférence sur la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage.

13.2 *Projet de Recommandation du Comité des Ministres visant à faciliter la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe*

Le Secrétariat du paysage rapporte les travaux en cours sur le projet de Recommandation du Comité des Ministres visant à faciliter la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe (« Le paysage, un cadre de vie »). Ce projet de Recommandation définit ce qui constitue un environnement vivant et réfléchit au rôle de la participation démocratique dans la promotion et la préservation de ce dernier. Ce projet sera finalisé en 2026 afin d'être soumis lors de la conférence paysage de 2026, puis au Comité directeur sur l'environnement et enfin au Comité des Ministres afin d'être adopté.

Le Comité prend note des travaux en cours sur le projet de Recommandation du CM visant à faciliter la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage (« Le paysage, un cadre de vie »).

13.3 *Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage (Convention de Florence)*

Le Secrétariat informe le Comité de la [conférence ministérielle informelle pour le 25^e anniversaire de la Convention du paysage du Conseil de l'Europe](#). Cet événement a contribué à définir la stratégie pour les travaux futurs de la convention et a abouti à l'adoption d'une [Déclaration de Florence](#) définissant une vision stratégique visant à renforcer la coopération multilatérale et à promouvoir la mise en œuvre effective de la convention et son intégration dans les politiques nationales.

La Présidente remercie l'Italie pour l'organisation de cet événement. Elle indique également que les ministres ont souligné le rôle vital des paysages dans l'identité culturelle. Ainsi, cette déclaration appuie le besoin d'une collaboration intersectorielle.

13.4 *Projet de Recommandation du Comité des Ministres visant à faciliter la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe*

Marta Rodrigues, Présidente de la 13^e Conférence sur la mise en œuvre de la Convention du paysage du Conseil de l'Europe, présente la [8^e session du prix du paysage du Conseil de l'Europe](#) décernée à Serra da Lousã mettant en avant la restauration du paysage montagneux en collaboration avec les habitants. Ces projets favorisent le partage de bonnes pratiques et d'expériences en matière de gestion et de valorisation du paysage, ainsi que de promotion du bien-être des communautés. Ils s'inscrivent également dans les réflexions liées à la 9^e session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, qui coïncidera avec le 25^e anniversaire de la Convention de Florence. La 13^e Conférence du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de cette Convention se tiendra à l'automne 2026. Elle mettra en lumière les avancées et réalisations permises par la Convention, et sera l'occasion d'échanger autour du projet de Recommandation intitulé « Le paysage, un cadre de vie ».

Le Comité a pris note des conclusions de la conférence ministérielle informelle organisée à l'occasion du 25^e anniversaire de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage (Florence, 27-28 octobre 2025), et des conclusions de la réunion des États parties à cette convention et des observateurs (Florence, 27 octobre 2025).

Le Comité a pris note de la cérémonie de remise des prix de la 8^e session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe (Lousã, Portugal, 27 juin 2025).

Le Comité a pris note du nouveau système d'information sur la Convention du Conseil de l'Europe sur le Paysage, et des activités du Conseil de l'Europe sur l'environnement.

15. Révision à mi-parcours du mandat du Comité

Le Secrétariat informe le Comité sur la révision à mi-parcours du mandat. Le Comité deviendra le Comité Directeur sur la Culture et le Patrimoine Culturel (CDCULT) à partir du 1^{er} janvier 2026. Parmi les changements importants adoptés par le Comité des Ministres, figure le transfert des activités du paysage, à partir du 1^{er} janvier 2026, au nouveau Comité directeur sur l'environnement (CDENV).

Le Comité des Ministres précise aussi que la liste des observateurs de la société civile sera visible uniquement sur le site web et qu'elle ne figurera plus dans les mandats. Enfin, la participation en ligne sera possible lors des réunions et lors des discussions formelles et informelles de membres.

Le Secrétariat introduit le document présentant la synthèse des propositions préliminaires sur les priorités futures du CDCPP présentées par les États membres : ces dernières seront rediscutées lors de la prochaine session plénière. De même, il propose qu'un point permanent soit ajouté aux agendas des prochaines réunions afin d'évoquer les évolutions de politiques récentes au sein des pays membres.

Dans la discussion qui suit, certaines délégations soulignent que le NPD pourrait être un axe essentiel des activités à venir, et s'interrogent sur la manière dont le Comité pourrait aborder les questions de préparation et résilience pour la défense civile et poursuivre sa collaboration avec le CDENV.

Certaines interventions évoquent l'importance pour le Conseil de l'Europe de se distinguer des autres organisations internationales et de renforcer la complémentarité des actions, notamment entre les Comités. L'ensemble du Comité marque son intérêt pour placer la culture au centre du NPD, et porte également son attention sur les défis liés à la liberté d'expression artistique.

Le Comité a pris note des ajustements aux mandats du CDCPP – CDCULT pour le prochain biennium (2026-2027), approuvés par les Délégués le 18 novembre 2025.

Le Comité a accepté de tenir des échanges réguliers sur les principaux développements politiques, stratégiques et législatifs en matière de culture et de patrimoine dans les États membres.

16. Accord partiel élargi sur les Itinéraires culturels

Le programme d'activités 2025 des [Itinéraires culturels](#) est introduit par Alfredas Jomantas (Lituanie) représentant le CDCPP auprès de l'accord partiel élargi (APE) et par le Secrétariat. Quarante-trois pays sont membres de cet accord, avec l'adhésion récente des Pays-Bas et de l'Irlande. Il rappelle que ce programme met en valeur la richesse et la diversité de la culture européenne en mettant en avant des facteurs d'unité, les traditions et les savoir-faire. Les Itinéraires culturels encouragent les citoyen·nes à réexplorer le patrimoine, les échanges culturels démocratiques, le tourisme durable et soutiennent le développement local et la participation citoyenne et de la jeunesse.

Les 49 routes certifiées comptent quelques 3 500 membres dans 46 pays. En 2025, 8 certifications ont été renouvelées, 3 nouveaux itinéraires ont été certifiés et 2 ont été décertifiés. Le 14^e forum consultatif a eu lieu en Türkiye en octobre, s'inscrivant autour de la thématique « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe et paysages : Œuvrer pour la protection du patrimoine par le biais d'un tourisme culturel durable ». Le forum de 2026 se tiendra en Arménie et portera sur le rôle de l'éducation pour un patrimoine durable.

Les prochaines perspectives se concentrent sur la création d'un groupe de réflexion chargé d'examiner la représentativité thématique actuelle du programme, la participation de la jeunesse et le soutien à la participation ukrainienne.

Rui Gomes, Secrétaire exécutif de l'APE, informe qu'il souhaite présenter les résultats du groupe de réflexion au CDCPP lors de la prochaine session plénière.

Le Comité rappelle son soutien et intérêt aux Itinéraires culturels et leurs rôles dans la promotion du tourisme durable, du développement territorial et économique ou encore des liens avec la Convention de Faro. Par ailleurs, le CDCPP se demande comment répondre aux enjeux du Nouveau Pacte Démocratique à travers les Itinéraires culturels.

Le Secrétariat rappelle également les relations entretenues entre les JEP et les Itinéraires culturels par l'attribution de subventions depuis 2023.

Le Comité prend note des activités de l'APE en 2025 et exprime son soutien aux activités des Itinéraires culturels.

17. Informations concernant d'autres activités du Conseil de l'Europe

17.1 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Dana Karanjac rapporte que l'[Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe](#) (APCE) salue le travail transversal faisant le lien entre la culture, le patrimoine, l'éducation avec les droits humains et les sociétés démocratiques. Dans un second temps, elle souligne que le nouveau contexte politique offert par le NPD constitue une opportunité pour renouveler et rendre plus visible le travail accompli par le Conseil de l'Europe dans les domaines de la culture, du patrimoine et de l'éducation. Elle insiste sur la nécessité d'agir pour restaurer la confiance des jeunes dans la démocratie, notamment par l'apprentissage, la pratique démocratique et des approches innovantes. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'intégrer la culture au cœur de l'ensemble des politiques et actions menées.

Sont ensuite présentés les rapports en cours pertinents pour le CDCPP : *La socialisation à l'école : pour une éducation inclusive qui favorise les valeurs démocratiques* ; *Partenariats entre les secteurs de la culture et de l'éducation pour permettre aux jeunes de s'engager dans une société démocratique* ; *Préserver la culture et le patrimoine ruraux européens*.

Enfin, l'APCE a pu travailler sur la lutte contre l'effacement de l'identité culturelle en temps de guerre et de paix, adoptée en juin 2024 et sur la multiperspectivité dans l'enseignement de la mémoire et de l'histoire au service de la citoyenneté démocratique, adoptée en janvier 2025.

17.2 Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Roman Chlapak, Secrétaire de Commission à la Commission de la gouvernance, de l'engagement citoyen et de l'environnement au [Congrès des pouvoirs locaux et régionaux](#), présente les deux rapports adoptés lors de la réunion d'octobre et transmis pour l'un à la Chambre des régions et l'autre en plénière.

Le premier évoque l'enseignement de l'histoire régionale, soulignant l'importance de mettre en lumière ce patrimoine, souvent oublié. Le second concerne la stratégie pour la reconstruction en Ukraine dans lequel la culture et le patrimoine sont mentionnés comme priorité. La culture et le patrimoine doivent être protégés dans le processus de reconstruction avec une participation locale et une approche sensible au lieu afin de préserver la mémoire. Les prochains rapports du Congrès concernent la mémoire contestée ou conflictuelle, l'absentéisme scolaire ou encore l'érosion côtière. Des discussions sont également en cours pour réaliser des synergies avec les JEP.

17.3 OING

Gerhard Ermischer introduit le travail récent des OINGs. Ainsi, des webinaires ont pu être créés pour lesquels la participation s'accroît, d'autant plus qu'ils sont suivis par de nombreux pays en dehors de l'Europe qui s'intéressent au travail réalisé par le Conseil de l'Europe et à l'importance de ses conventions. Il encourage donc les échanges entre les CdE, les OINGs et la société civile et plus largement sa mobilisation afin de sensibiliser cette dernière aux changements que pourraient apporter les différentes conventions et recommandations.

Le Comité a pris note des activités liées à la culture et au patrimoine qui ont été menées en 2025 par l'APCE, le Congrès et la Conférence des OING, et a encouragé le développement de synergies au sein de l'Organisation dans le domaine de la culture et du patrimoine.

17.4 RESIST

Boris Lazov a introduit le projet [Renforcer la résilience sociétale face à la désinformation en Europe \(RESIST\)](#). Afin d'aider les pays à lutter contre la désinformation, ce projet vise à informer les citoyen·nes pour développer leur esprit critique et leur donner les moyens de distinguer les informations fiables des allégations fausses. La dimension de la culture dans la lutte contre la désinformation est mise en exergue dans le projet et il serait utile, par conséquent, de rechercher des synergies avec le Comité et ses membres.

La division de la coopération pour la liberté d'expression souhaite travailler avec le CDCPP pour aider à identifier les bonnes pratiques et les lacunes pour renforcer la résilience dans les pays respectifs. L'objectif est d'accompagner les pays à créer des plateformes nationales intersectorielles afin de préparer des stratégies de résilience et en assurer la mise en œuvre. Les pays bénéficiaires sont les suivants : Croatie, Grèce, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Portugal, Roumanie et Slovénie.

Le Comité prend note du programme RESIST – Renforcer la résilience sociétale face à la désinformation en Europe.

18. informations sur d'autres coopérations

Aucune information n'a été communiquées

19. Résultats attendus en 2027

Le Secrétariat évoque les différents attendus pour l'année 2027. Parmi ces derniers, le document d'orientation sur la participation des jeunes à la culture et au patrimoine dans un monde numérique en coopération avec le Comité directeur européen pour la jeunesse (CDEJ), le projet de Recommandation du CM sur le rôle de la culture et du patrimoine dans la promotion de l'égalité et de la non-discrimination avec le CDADI, les principes directeurs pour la mise en pratique des droits culturels afin de favoriser la vie démocratique en Europe, y compris le cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie pour lequel les États membres pourraient être invités à contribuer. Pour la rédaction de ces derniers, des groupes de travail et la participation d'expert·es sont envisagés. Le Secrétariat lancera un appel à candidature pour le groupe de travail sur le projet de document d'orientation sur la participation des jeunes à la culture et au patrimoine.

20. Questions diverses

Aucune question et remarque n'a été ajoutés

21. Dates de la prochaine réunion

La prochaine session plénière du Comité directeur aura lieu du 17 au 19 novembre 2026.

Elections

Les candidatures reçues correspondant parfaitement au nombre de postes à pourvoir, un vote par consensus est accepté par le Comité.

À la suite des élections, la composition du nouveau Bureau, effective au 1^{er} janvier 2026, est la suivante:

- Présidente : Anna Steiner (Autriche)
- Vice-Présidente : Muzaffer Tolunay Saraç (Türkiye)
- Membres :
- Araz Baghirli (Azerbaïdjan)
- Mihkel Kaevats (Estonie)
- Baldur Guðmundsson (Islande)
- Fabian Richter (Allemagne)
- Mirna Sabljak (Croatie)
- Sergio Vidal (Espagne)
- Barbara Zeches (Luxembourg)

Annexe 1 – Liste des participants



STEERING COMMITTEE FOR CULTURE, HERITAGE AND LANDSCAPE (CDCPP)
COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

14th plenary session – 18-20 November 2025 / 14^e session plénière – 18-20 novembre 2025

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

Member States

Etats Membres

ALBANIA		ALBANIE
Ms Lira PIPA	Deputy Minister of Economy, Culture, and Innovation Boulevard “Dëshmorët e Kombit”, NO.3, Tirana	<i>Apologies / excusée</i>
ANDORRA		ANDORRE
M. Olivier CODINA	Govern d'Andorra - Patrimoni Cultural Carrer Prat de la Creu, 62-64 AD-500 Andorra la Vella	<i>Apologies / excusé</i>
ARMENIA		ARMENIE
Ms Mariam GIGOYAN	Head of the International Cultural Cooperation Division Department of International Relations and Diaspora Ministry of Education, Science, Culture and Sport of the Republic of Armenia 3 Vazgen Sargsyan Str., Government House 2, 0010 Yerevan, Armenia	<i>Apologies / excusée</i>
AUSTRIA		AUTRICHE
Dr Anna STEINER Vice-Chair of the CDCPP	Federal Ministry for Housing, Arts, Culture, Media and Sport European and International Cultural Affairs Dep IV/10: European and International Cultural Policy Concordiaplatz 2, 1014 VIENNA, Austria	
AZERBAIJAN		AZERBAÏDJAN
Mr Araz BAGHIRLI	Ministry of Culture International Cooperation Department Head of Cooperation with International Organizations Ministry of Culture, AZ1000 Baku	
Mr Ordukhan GAHRAMANZADE	Ministry of Culture International Cooperation Department	

BELGIUM		BELGIQUE
Mme Isabelle LEROY	Attaché, Direction Patrimoine culturel, Affaires internationales Région de Bruxelles-Capitale / urban Mont des arts 10-13 Bruxelles 1000	
Mme Ingrid BOXUS	Agence wallonne du patrimoine Rue du Moulin de Meuse, 4 5000 Namur (Beez)	
Mr Arno BEUNEN	Officer for International Cultural Heritage Policy Department of Culture, Youth and Media of the Flemish Community Simon Bolivarlaan 17, 1000 Brussel	
BOSNIA AND HERZEGOVINA		BOSNIE-HERZEGOVINE
Mr Edin VELADZIC	Senior Adviser for European Integration and International Cultural Cooperation Ministry of Civil Affairs Sarajevo	
BULGARIA		BULGARIE
Mr Petar MILADINOV	Head of the International Activities Division Department of "International cooperation European programs and regional activities Ministry of Culture Sofia	<i>Apologies / excusé</i>
CROATIA		CROATIE
Ms Mirna SABLJAK	Head of Sector for the Protection of Cultural Heritage Directorate for the Protection of Cultural Heritage Ministry of Culture and Media, Runjaninova 2 - 10000 ZAGREB	
CYPRUS		CHYPRE
Ms Chara TRIANTAFYLLIDOU	Department of Town Planning and Housing 5-6 Kinira str, 1102 Nicosia, Cyprus	
Dr Anna GEORGIADOU	European and International Affairs Officer European and International Affairs Unit Deputy Ministry of Culture Republic of Cyprus	
CZECH REPUBLIC		REPUBLIQUE TCHEQUE
Ms Magdalena FANTOVA	Ministry of Culture of the Czech Republic EU Affairs Department Milady Horákové 139, 160 41, Praha 6	
DENMARK		DANEMARK
Dr Morten STENAK	Head of Office Ministry of Culture Agency for Culture and Palaces Fejøgade 1, 4800 Nykøbing F.	

ESTONIA		ESTONIE
Mr Mihkel KAEVATS	Head Cultural Heritage Department Ministry of Culture Suur-Karja 23, 15076 Tallinn, Estonia	
Ms Kadri JAURAM	Counsellor of EU Affairs Communication and International Cooperation Department Ministry of Culture Suur-Karja 23, 15076 Tallinn, Estonia	
FINLAND		FINLANDE
Mr Kimmo AULAKE	Senior Ministerial Adviser, Department for Art and Cultural Policy, Division for Copyright Policy and Audiovisual Culture Ministry of Education and Culture P.O. Box 29, FI - 00023 Government	
Ms Ulla SALMELA	Chief Intendant Director of Department Finnish Heritage Agency Cultural Environment Services P.O.Box 913, FI-00101 Helsinki	
FRANCE		FRANCE
Mme Alexandra SIEFFERT-XURIGUERA	Chargée de mission Ministère de la culture Bureau des affaires européennes 182 rue Saint-Honoré, 75033 PARIS CEDEX 01	
Mme Emilie FLEURY-JÄGERSCHMIDT	Référente Paysages et représentante à la Convention de Florence Ministère en charge de l'Écologie Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages Tour Séquoia 1 place Carpeaux 92055 LA DÉFENSE CEDEX	
Mme Orane PROISY	Responsable du pôle projets et réseaux patrimoniaux européens Ministère de la culture Mission du patrimoine mondial 54 rue des Francs-Bourgeois - 75004 Paris	
M. Bruno FAVEL	Chef de la Mission du patrimoine mondial Ministère de la culture Mission du Patrimoine mondial 54 rue des Francs-Bourgeois - 75004 Paris	
GEORGIA		GEORGIE
Ms Shorena TSITSAGI	Head of International Relations Division Ministry of Culture 4, Sanapiro street, Tbilisi 0108	

GERMANY		ALLEMAGNE
Mr Fabian RICHTER	Deputy Head of Division Federal Foreign Office of Germany Cultural department / Division 603 - Multilateral Cultural Policy Werderscher Markt 1, D-10117 Berlin	
Ms Stefanie GRIMM	Desk Officer Secretariat of the Standing Conference of the Ministers of Education and Cultural Affairs of the Länder (KMK) Division IVB – European and Multilateral Affairs Taubenstrasse 10, D – 10117 Berlin	
GREECE		GRECE
Ms Marianthi ANASTASIADOU	Head of International Relations Department Hellenic Ministry of Culture 1, Nikitara Street, GR 106 78 Athens	
Dr Vassiliki DIMITROPOULOU	Archaeologist/Art Historian General Directorate of Antiquities and Cultural Heritage Directorate of Byzantine & Postbyzantine Antiquities Ministry of Culture, 42 Tritis Septemvriou Str., GR - 104 33 Athens	
HOLY SEE		SAINT-SIEGE
Mgr. Fabrizio CAPANNI	Officier du Dicastère pour la culture et l'éducation Département pour les biens culturels Piazza Pio XII 3, 00120 Città del Vaticano	
HUNGARY		HONGRIE
Ms Yvette HORVÁTH (Culture)	Policy Officer for EU and International Affairs Department for International Relations Ministry of Culture and Innovation H-1055 Budapest, Honvéd utca 13-15	
Ms Kinga ALBICZ (Landscape)	Landscape and Nature Conservation Officer Hungarian Ministry of Agriculture Hungarian Ministry of Agriculture Department for National Parks and Landscape Protection Landscape and Nature Conservation Officer H-1051 Budapest, Apáczai Csere János Street 9.	
Ms Eszter BOGNÁR (Heritage)	Policy Officer for International Affairs, HEREIN National Coordinator Ministry of Construction and Transport Deputy State Secretariat for Monument and Cultural Heritage Protection H-1055 Budapest, Bihari János street 5.	
ICELAND		ISLANDE
Mr Baldur GUÐMUNDSSON	Senior advisor Ministry of Culture, Innovation and Higher Education Sölvhólgötu 4 101 Reykjavik, Iceland	
IRELAND		IRLANDE

ITALY		ITALIE
Mrs Maria Giusi LUPRANO	Official Ministry of Culture Department for General Administration, Directorate General for European and International Affairs Via del Collegio Romano n. 27, I-00186 Rome	
KAZAKHSTAN		KAZAKHSTAN
LATVIA		LETTONIE
Ms Agnese RUPENHEITE	Deputy Director, Culture Policy department Ministry of Culture of the Republic of Latvia 11a K.Valdemara street, Riga	
LIECHTENSTEIN		LIECHTENSTEIN
M. Patrik BIRRER	Head of Office for Culture Principality of Liechtenstein Peter-Kaiser-Platz 2 Postfach 684, 9490 Vaduz	<i>Apologies / excusé</i>
LITHUANIA		LITUANIE
Mr Alfredas JOMANTAS	Head of the International Relations and Heritage Public Communication Division Department of Cultural Heritage Ministry of Culture Snipiskiu 3 - 2600 VILNIUS	
LUXEMBOURG		LUXEMBOURG
Mme Barbara ZECHES	Conseiller Ministère de la Culture Services des Affaires européennes et internationales 4, boulevard F.D. Roosevelt – L-2450 LUXEMBOURG	
MALTA		MALTE
Ms Alexandra CAMILLERI	Senior Executive Officer Policy, EU International Affairs and Underwater Heritage Unit Superintendence of Cultural Heritage 173, Triq San Kristofru, VLT2000 VALLETTA	
REPUBLIC OF MOLDOVA		REPUBLIQUE DE MOLDOVA
Mr Andrei CHISTOL	State Secretary Ministry of Culture of the Republic of Moldova Piața Marii Adunări Naționale, nr. 1, MD-2033 Chișinău	
MONACO		MONACO
Mr Davide TARDITI	Administrateur, Institut du Patrimoine Direction des Affaires Culturelles 4 avenue Hector Otto MC 98000 Monaco	
MONTENEGRO		MONTENEGRO

NETHERLANDS		PAYS-BAS
Ms Flora VAN REGTEREN ALTENA	Ministry of Education, Culture and Science Co-ordinating Policy Advisor Department for Arts and Heritage P.O. Box 16375, IPC 3300, NL-2500 BJ DEN HAAG	
Ms Margriet NGUYEN	Ministry of Education, Culture and Science Policy advisor, Department for Arts and Heritage P.O. Box 16375, IPC 3300, NL-2500 BJ DEN HAAG	
NORTH MACEDONIA		MACEDOINE DU NORD
Ms Jovanka GJORGJESKA KUZMANOSKA	State Adviser Ministry of Culture of North Macedonia	
Ms Cvetanka LATINOVSKA	Deputy Head of Department for European Integration Ministry of Culture of North Macedonia	
NORWAY		NORVEGE
Mr Terje Birkrem HOVLAND	Research Coordinator Ministry of Climate and Environment Department for Cultural Environment and Polar Affairs P.O. Box 8013 Dep, 0030 Oslo	
Ms Liv Kirstine JUST-MORTENSEN	Research Coordinator Ministry of Local Government and Regional Development Department of Planning P.O. Box 8112 Dep - 0031 OSLO	
Ms Antoaneta A. HANSTEEN	Senior Advisor, Ministry of Culture and Equality Department for Equality, Non-discrimination and International Affairs Section for Legal and International Affairs P.O. Box 8030 Dep, 0030 Oslo	
POLAND		POLOGNE
Ms Teresa MIKULSKA	Counsellor Department of International Relations Ministry of Culture and National Heritage Krakowskie Przedmieście 15, 00-071 Warsaw	
Mrs Olkowska BOGUMILA	Senior specialist Ministry of Culture and National Heritage Department of State Patronage "Landscape" ul. Krakowskie Przedmieście 15 00-071 WARSAW, POLAND	
PORTUGAL		PORTUGAL
Ms Marta RODRIGUES	Chair of the 13th Conference on the implementation of the Council of Europe Landscape Convention Landscape Architect, Spatial Planning Service Ministry of Economy and Territorial Cohesion, Directorate-General for Territory Rua da Artilharia Um, No 107, 1099-1052 Lisboa	

ROMANIA		ROUMANIE
Ms Carmen CROITORU Chair of the CDCPP	Director General National Institute for Cultural Research and Training Bd. Unirii, nr. 22 et. 2, sector 3 030833 BUCAREST	
SAN MARINO		SAINT MARIN
Ms Valeria STACCHINI	Architect Ministry of Territory, Environment and Agriculture Territory, Environment and Agriculture 47893 UGRAA (RSM)	
SERBIA		SERBIE
Ms Miroslava TURKOVIĆ	Senior Adviser Department for International Relations and European Integration in the field of Culture Ministry of Culture Vlajkovićeve Street, 3, 111000 Belgrade	
SLOVAK REPUBLIC		REPUBLIQUE SLOVAQUE
Mr Miroslav KAŇA	Chief State Councilor Ministry of Culture of the Slovak Republic Department of International Cooperation Nám. SNP 13, 813 31 Bratislava, Slovak Republic	
SLOVENIA		SLOVENIE
Ms Irena MARŠ	Senior Official European Affairs and International Cooperation Service, Ministry of Culture of Republic of Slovenia Maistrova ulica 10, 1000 Ljubljana, Slovenija	
SPAIN		ESPAGNE
Dr Sergio VIDAL	Counsellor for European Affairs International Relations and European Union Department Ministry of Culture Plaza del Rey 1, 28004 Madrid	
Ms Elena VÁZQUEZ GARCÍA	Technical Advisor for Archaeological, Intangible Heritage, Landscapes and Industrial Heritage Ministry of Culture Directorate General of Heritage and Fine Arts Plaza del Rey 1, 28004 Madrid	
SWEDEN		SUEDE
Karin STENSON	Deputy Director Ministry of Culture Herkulesgatan 17, SE-103 33 Stockholm	
Mr Tommy Gabrielsson	Desk Officer Ministry of Culture Herkulesgatan 17, SE-103 33 Stockholm	

Ms Lisa ÖHMAN Desk Officer
Ministry of Culture
Herkulesgatan 17, SE-103 33 Stockholm

SWITZERLAND**SUISSE**

Dr Gilles RUDAZ Chair of the 12th Conference of the Implementation of the
Council of Europe Landscape Convention
Scientific advisor, Swiss Federal Office for the Environment FOEN
Biodiversity and Landscape Division, Landscape Policy Section
Worblentalstrasse 68, 3063 Ittigen
Postal address: BAFU, CH-3003 Bern

M. Julien VUILLEUMIER Responsable a.i. Affaires Internationales
Direction, Office fédéral de la culture OFC
Hallwylstrasse 15, CH-3003 Berne

TÜRKİYE**TÜRKİYE**

Ms Muzaffer Tolunay SARAÇ Coordinator - Culture and Tourism Expert
Office of EU and Council of Europe
Ministry of Culture and Tourism
EU and Foreign Relations Department
İsmet İnönü Bulvarı No:32, 06100 Emek ANKARA / TÜRKİYE

Ms Bengü SAYAR Culture and Tourism Expert
Ministry of Culture and Tourism
EU and Foreign Relations Department
İsmet İnönü Bulvarı No:32, 06100 Emek/Ankara

UKRAINE**UKRAINE**

Ms Iryna STRASHNENKO Director, Department of European, Euro-Atlantic Integration
and International Cooperation
Ministry of Culture and Strategic Communications
Ukraine, Kyiv, 19 Ivana Franka str.

UNITED KINGDOM**ROYAUME-UNI**

Mr Guy NORTON Head of Multilateral Engagement and Special Projects
Department for Culture, Media and Sport (DCMS)
100 Parliament Street
London SW1A 2BQ

Ms Anna GORMAN-CARGILL International Policy Advisor
Department for Culture, Media and Sport (DCMS)
100 Parliament Street
London SW1A 2BQ

Other Participants / Autres Participants**Parliamentary Assembly of the Council of Europe Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**

Ms Dana KARANJAC Secretary of the Parliamentary Assembly Committee on Culture, Science, Education and Media

Congress of Local and Regional Authorities Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Mr Roman CHLAPAK Secretary of the Committee on Governance, Civic Engagement and the Environment (Governance Committee)

Conference of International Non-Governmental Organisations (INGOs)**Conférence des Organisations internationales non-gouvernementales (OING)**

Mr Gerhard ERMISCHER President

EUROPEAN COMMISSION**COMMISSION EUROPEENNE**

Directorate General for Education, Youth, Sport and Culture (DG EAC)
B-1049 Brussels/Belgium

Mr Arnaud VAN CUTSEM Policy Assistant, Cultural Policy Unit

Mr Benjamin VAN DER HELM Policy Officer

Mr Maximilian VOIGT Policy Officer, D.2 - Creative Europe

Ms Suzanne BONFILS Blue Book Trainee, D.1 Cultural Policy Unit

Observers / Observateurs

CAE - CULTURE ACTION EUROPE		CAE - CULTURE ACTION EUROPE
Mr Lars EBERT	Secretary General Culture Action Europe 23 rue Ravenstein, 1000 Brussels	
CIVILSCAPE		
Mr Dirk GOTZMANN	Director	
EAC - Europae Archaeologiae Consilium		EAC - Europae Archaeologiae Consilium
Ms Vera AMEELS	Secretary EAC Policy officer, Flanders Heritage	
E.C.C.O. - European Confederation of Conservator-Restorers Organisations		
Ms Ekaterina PASNAK	E.C.C.O. General secretary Conservator-Restorer (paper) Norwegian Delegate (NKF-N)	<i>Apologies / excusée</i>
ENCATC - European Network on Cultural Policy and Management		
ENCATC - Réseau européen des politiques et du management culturels		
Ms Giannalia COGLIANDRO	Secretary General	
Dr Carla FIGUEIRA	Strategic Policy Advisor ENCATC European Network of Cultural Administration Training Centres, the European Network of Cultural Management and Policy Education	
EUROPA NOSTRA		EUROPA NOSTRA
Ms Luisella PAVAN-WOOLFE	Council member	
FEDE (Federation for Education in Europe)		FEDE (Fédération européenne des Ecoles)
M. Rodrigo DIAZ MACIEL	Chargé du développement international / International Development Officer	
ICOMOS		ICOMOS
Dr Jurjaen BUISMAN	Secretary General of ICOMOS / Vice-President Europe of ICOMOS-IFLA ISC Cultural Landscapes / General Director of Stichting Museum Geelvinck	
Dr Riin ALATALU	Vice-President of ICOMOS	<i>Apologies / excusée</i>
IFLA - International Federation of Landscape Architects (Europe)		
IFLA - Fédération internationale des Architectes Paysagistes (Europe)		
Mr Niek HAZENDONK	Landscape Architect	
ORGANIZATION OF WORLD HERITAGE CITIES (OWHC)		
ORGANISATION DES VILLES DU PATRIMOINE MONDIALE (OVPM)		
Mme Marion BAUDRY	Chargée de mission Patrimoine - Ville et Eurométropole de Strasbourg	

Guest Experts / Experts invités

GUEST EXPERTS	EXPERTS INVITÉS
FREE TO CREATE CREATE TO BE FREE PLATFORM	
Ms Katalin KRASZNAHORKAI	Lead Expert, Art Historian, Author, Curator of the Digital Exhibition
THEMATIC REPORT ON THE STATE OF FREEDOM OF ARTISTIC EXPRESSION	
Ms Sara WHYATT	Lead Expert, Author of the Thematic Report - Research Director at Freemuse
ONLINE AWARENESS RAISING COURSE ON THE LEGAL ASPECTS OF FREEDOM OF ARTISTIC EXPRESSION	
Ms Ana MARTINOVIC	Lead Consultant and Lawyer
THEMATIC SESSION – CULTURE AND HERITAGE AS PILLARS OF DEMOCRACY	
Mr Simon MUNDY	Honorary Research Fellow for Cultural Advocacy, Queen Mary University of London
Mr Liam MONTGOMERY	Vice-Chair, European Heritage Days Assembly of National Coordinators
Mr Lars EBERT	Secretary General, Culture Action Europe
Mr Prosper WANNER	Lead Expert, Faro Convention Network
COMPENDIUM OF CULTURAL POLICIES AND TRENDS	
Ms Ulrike BLUMENREICH	Association of the Compendium of Cultural Policies and Trends
Mr Oliver GOEBEL	Association of the Compendium of Cultural Policies and Trends
EUROPEAN HERITAGE DAYS / JOURNEES EUROPEENES DU PATRIMOINE	
Mr Liam MONTGOMERY	Vice-Chair, European Heritage Days Assembly of National Coordinators
Mr Asier MADARIETA JUARISTI	Managing Director Zuzendari Kudeatzailea, Bizkaia, Spain
Ms Inga SARMA	Researcher, Jūrmala City Museum Jūrmala, Latvia
Ms Tetyana BEY	Head of the City Museum Lviv, Ukraine
Ms Svitlana TYMKIV	Manager of Educational Programmes, City Museum Department of the Lviv City Council's Lviv Tourism Development Centre Lviv, Ukraine

DRAFT RECOMMENDATION ON THE ROLE OF CULTURE AND HERITAGE IN PROMOTING EQUALITY AND NON-DISCRIMINATION / PROJET DE RECOMMANDATION SUR LE RÔLE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE DANS LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET DE LA NON-DISCRIMINATION

Dr Hakan Shearer Demir Lead Consultant

WORKING GROUP MEMBERS

Dr Ivana PILIĆ Co-founder and Board Member
D—Arts – Project Office for Diversity
Vienna, AUSTRIA

Dr Sandrine MICOSSÉ-AIKINS Director, Diversity Arts Culture
Foundation for Cultural Education and Cultural Consultation
Berlin, GERMANY

Mr Øystein HAGLAND Senior Advisor, Norwegian Directorate for Cultural Heritage
Ministry of Climate and Environment, Oslo NORWAY

Ms Júlia AYERBE PhD Fellow, Department of Art History
Complutense University of Madrid (UCM) *Apologies*

Mr János HALÁSZ Policy Officer for EU Affairs, Department for International Relations
Apologies
Ministry of Culture and Innovation, Budapest, HUNGARY

Dr Jennifer L. NOVOTNY Scottish Civic Trust
Diverse Heritage Strategy and Development Officer *Apologies*

COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

DGII – Directorate General of Democracy and Human Dignity / DGII – Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine

Directorate for Democracy / Direction de la démocratie

Mr Matjaž GRUDEN Director / Directeur

Democratic Institutions and Freedoms Department / Service des institutions démocratiques et des libertés

Ms Irena GUIDIKOVA Head of Department / Cheffe du Service

Culture and Heritage for Democracy Division / Division de la Culture et du Patrimoine pour la Démocratie

Mr Daniil KHOCHABO Head of Division and Secretary of the CDCPP /
Chef de la Division et Secrétaire du CDCPP

Ms Gillian FRENCH Principal Administrative Assistant / Assistante administrative principale

Ms Ipek DEMIRBUKER Administrative Assistant / Assistante administrative

Ms Ludivine BRIAIN Trainee / Stagiaire

Culture and Cultural Heritage / Culture et Patrimoine culturel

Mr Francesc PLA Head of Unit / Chef d'Unité

Mr Simone PULLANO Project Support Assistant / Assistant d'appui de projet

European Heritage Days / Journées européennes du patrimoine

Mr Sergei BAZARYA Head of Unit / Chef d'Unité

Ms Itana PRLEVIC Communications

EURIMAGES Partial Agreement / Accord partiel EURIMAGES

Ms Susan NEWMAN-BAUDAIS Executive Director / Directrice exécutive

Enlarged Partial Agreement on Cultural Routes / Accord partiel élargi sur les Itinéraires culturels

Mr Rui GOMES Executive Secretary of the Enlarged Partial Agreement
Director of the European Institute of Cultural Routes

Ms Aurélie CHARTIER Executive Assistant / Assistante exécutive

Division for Cooperation on Freedom of Expression / Division pour la Coopération sur la Liberté d'Expression

Mr Boris LAZOV RESIST: Strengthening Societal Resilience to Disinformation in Europe /
RESIST: Renforcer la résilience sociétale face à la désinformation en Europe

Directorate of Equal Rights and Dignity / Direction de l'égalité en droits et en dignité

Anti-discrimination Department / Service de l'anti-discrimination

Ms Cristina MILAGRE Steering Committee on Anti-Discrimination, Diversity and Inclusion (CDADI)
Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI)

DGI – Directorate General of Human Rights and Rule of Law /
DGI – Direction générale des droits humains et État de droit

Directorate of Social Rights, Health and Environment /
Direction des droit sociaux, de la santé et de l'environnement

Reykjavik Process and Environment Department / Service du Processus de Reykjavik et Environnement

Mr Gianluca SILVESTRINI Head of Department a.i. / Chef du Service a.i. *Apologies / excusé*

Ms Nino LATSABIDZE Policy Advisor / Conseillère politique

Council of Europe Landscape Convention / Convention du Conseil de l'Europe sur le Paysage

Ms Caroline MARTIN Secretary of the Council of Europe Landscape Convention /
 Secrétaire de la Convention du Conseil de l'Europe sur le Paysage

Directorate of Legal Advice and Public International law (DLAPIL) /
Direction du Conseil juridique et du Droit international public (DLAPIL)

Mr Antoine KARLE Public International Law Division and Treaty Office

Interpreters **Interprètes**

Ms Celia MONCOQ

Mr Derrick WORDSLEY

Mr Kamal ZIMMERMANN

Mr Jean-Jacques PEDUSSAUD

Technicians **Técnicos**

M. Louis FREUND

M. Timothée GIHR

Mr Oliver SIMPSON

Annexe 2 – Ordre du jour

Celebrating
70 years of the
European Cultural
Convention

Célébration des
70 ans de la
Convention
culturelle
européenne

1954 - 2024

**#NO
CULTURE
NO
DEMOCRACY**



Strasbourg, le 18 novembre 2025

CDCPP(2025)OJ1

**14e SESSION PLÉNIÈRE DU
COMITÉ DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE
(CDCPP)**

Réunion en présentiel (avec possibilité de connexion en ligne)
Strasbourg, Palais de l'Europe, salle 8

ORDRE DU JOUR

MARDI 18 NOVEMBRE 2025 (de 9h30 à 12h45 et de 14h30 à 17h30)
MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025 (de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 17h30)
JEUDI 20 NOVEMBRE 2025 (9h30 à 13h00)

JOUR 1 – Mardi 18 novembre 2025

Toutes les heures indiquées sont en HNEC (heure de Paris)
Toutes les heures et sessions sont susceptibles d'être modifiées

9h00	Enregistrement et café (à l'extérieur de la salle 8) – Test des connexions en ligne	
9h30	1. Ouverture de la réunion par Dr Anna Steiner , Vice-présidente du CDCPP	
	2. Adoption de l'ordre du jour	CDCPP(2025)OJ1
9h45	3. Discours et échange de vues avec Irena Guidikova , Cheffe du Service des institutions et libertés démocratiques	
10h00	4. Élections : procédure et éventuelles candidatures tardives Présentation par Francesc Pla , Chef de l'Unité Culture et Patrimoine culturel	CDCPP(2025)1
	2025-2026 - DOMAINES D'ACTIVITÉ DU CDCPP Résultats attendus en 2025 et 2026 <i>Points à débattre, approuver, adopter et pour information dans le cadre des principaux résultats attendus n° 6, 10 et 13</i>	<u>Mandat et programme pour 2024-2027</u>
	5. CULTURE – LIBERTÉ D'EXPRESSION ARTISTIQUE	
10h15-10h45	5.1 Plateforme discursive – CreateToBeFree <u>Remarques préliminaires du Secrétariat</u>	CDCPP(2024)5 CDCPP(2025)5 CDCPP(2025)16

	<i>Présentation par la Dr Katalin Krasznahorkai, Commissaire de l'exposition numérique du Conseil de l'Europe « Free to Create - Create to be Free » (Libre de créer - Créer pour être libre)</i> <i>Discussion et commentaires des membres du Comité</i>	Restricted
10h45-11h15	Pause café	
11h15-11h45	5.2 Cours de sensibilisation à la liberté d'expression artistique <i>Remarques préliminaires du Secrétariat</i> <i>Présentation du cours par Ana Martinovic, consultante principale et avocate</i> <i>Discussion et commentaires des membres du Comité</i>	CDCPP(2025)11a CDCPP(2025)11b CDCPP(2025)11c
11h45-12h15	5.3 Deuxième rapport général sur l'état de la liberté d'expression artistique en Europe <i>Mise à jour sur le questionnaire et les mesures à prendre par Sara Whyatt, consultante « Libre de créer »</i> <i>Commentaires et présentations des meilleures pratiques par les délégations</i>	CDCPP(2025)6 CDCPP(2025)18
12h15-12h30	5.4 Rapport d'étape sur l'Association du Compendium des politiques et tendances culturelles	
12h30-14h30	Pause déjeuner	
6. SESSION THÉMATIQUE : « Le rôle de la culture et du patrimoine culturel pour la démocratie et la participation démocratique » Contribution du CDCPP au Nouveau Pacte Démocratique Présidée et modérée par Irena Guidikova Présentations et contributions au débat par :		
14h30-14h40	➤ Irena Guidikova, Introduction au Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe du Conseil de l'Europe et à la culture au Forum mondial pour la démocratie	CDCPP(2025)14
14h40-15h00	➤ Simon Mundy, chercheur honoraire en plaidoyer culturel, Queen Mary University, Londres <i>Rapport sur un processus de consultation avec des universitaires</i>	CDCPP(2025)15
15h00-15h15	➤ Liam Montgomery, Vice-président de l'Assemblée des coordinateurs nationaux des Journées européennes du patrimoine et responsable marketing et projets chez <i>Heritage Open Days</i>	
15h15-15h30	➤ Prosper Wanner, expert principal, Réseau de la Convention de Faro et rapporteur de la session thématique	
15h30-16h00	Pause café - Projection d'une vidéo sur la conférence « Pas de Culture – Pas de Democracy » organisée sous les auspices de la présidence luxembourgeoise	Lien vers la vidéo
16h00-16h15	➤ Lars Ebert, Secrétaire Général, Culture Action Europe	
16h15-16h30	➤ Ulrike Blumenreich et Olivier Göbel, l'Association du Compendium des politiques et tendances culturelles	
16h30-17h30	Débat – interventions et échanges sur les meilleures pratiques, initiatives et politiques relatives à ces thématiques par les membres du CDCPP	CDCPP(2025)3 CDCPP(2025)17

JOUR 2 – Mercredi 19 novembre 2025

9h00-9h30	7. Élections : Annonce des candidats et présentations	
	2025 - 2026 - DOMAINES D'ACTIVITÉ DU CDCPP suite Résultats attendus en 2025 <i>Point à discuter et à approuver dans le cadre du principal résultat attendu n° 7</i>	<i>Mandat et programme pour 2024-2027</i>
	CULTURE ET PATRIMOINE	
9h30-10h30	8. Projet préliminaire de recommandation du CM sur le rôle de la culture et du patrimoine dans la promotion de l'égalité et de la non-discrimination, en coopération avec le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) ➤ Présentation avec la participation du Dr Hakan Shearer Demir, consultant principal ➤ Discussion et commentaires du Comité sur le projet de recommandation, avec la participation des membres du groupe de travail en ligne ➤ Décision du Comité sur la suite à donner, conformément au mandat et au processus de consultation avec le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI)	CDCPP(2025)4a CDCPP(2025)4b CDCPP(2025)4c
10h30-11h00	Pause café	
	CULTURE - EURIMAGES	
11h00-11h30	9. Accord partiel élargi Eurimages ➤ Bref aperçu du programme d'activités 2025 <i>Présentation par le secrétariat d'Eurimages</i>	
	QUESTIONS GÉNÉRALES	
11h30-12h00	10. Statut d'observateur Nouvelles demandes et discussion sur les critères d'attribution du statut d'observateur au CDCPP 10.1 Critères d'attribution du statut d'observateur au CDCPP <i>Pour décision</i> 10.2. Rapport du Président et du Bureau sur l'audition concernant la demande de statut d'observateur présentée par • Association des services de radiodiffusion commerciale et de vidéo à la demande en Europe (ACT) • Union européenne de radio-télévision (UER - EBU) • Association européenne des directeurs d'agences cinématographiques (EFAD) <i>Pour discussion et décision éventuelle</i>	CDCPP(2025)12 CDCPP-Bu(2025)13 CDCPP-Bu(2025)16
	CULTURE – PATRIMOINE – COOPÉRATION	

12h00-12h30	11. Plan d'action pour l'Ukraine 2023-2026	
	➤ Mise à jour sur la situation actuelle en ce qui concerne la culture et le patrimoine culturel en Ukraine fournie par la délégation ukrainienne ➤ Informations fournies par le Secrétariat sur la phase préliminaire du projet « Cadre de coopération pour la préservation et la valorisation de la culture et du patrimoine culturel en Ukraine » conçu dans le cadre du Plan d' action pour l' Ukraine 2023-2026	
12h30-14h30	Pause déjeuner	
	12. PATRIMOINE	CDCPP(2025)9
14h30-15h00	12.1 Convention de Nicosie ➤ Manuel de sensibilisation des jeunes et des enfants à la prévention des infractions visant les biens culturels (Convention de Nicosie). (Anciennement « Lignes directrices sur les aspects préventifs associés à la Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant les biens culturels ») ➤ État d'avancement des ratifications et Groupe d'Aragon Présentations du Secrétariat Discussion Approbation du manuel par le Comité	CDCPP(2025)19 CDCPP(2025)20
15h00-15h50	12.2 Journées européennes du patrimoine Patrimoine et Architecture : Fenêtres sur le passé, Portes vers l'avenir Les 40 ans de la Convention de Grenade et les Journées européennes du patrimoine <i>Réinterpréter le patrimoine architectural européen : récits locaux et régionaux de Biscaye, Jūrmala et Lviv</i> Présentation de Liam Montgomery , vice-président de l' assemblée des coordinateurs nationaux pour les Journées européennes du patrimoine Présentation de Asier Madarieta Juaristi , Directeur général, Zuzendari Kudeatzailea, Biscaye, Espagne <u>Présentations par les lauréats de l' appel à récits des Journées européennes du patrimoine</u> Inga Sarma , chercheuse, musée de la ville de Jūrmala Lauréate des récits JEP 2022 : Champs de fraises à Jūrmala (Lettonie) Tetyana Bey , directrice du musée de la ville de Lviv et Svitlana Tymkiv , Responsable des programmes éducatifs, musée de la ville Département du Centre de développement touristique de Lviv du conseil municipal de Lviv Lauréate des récits JEP 2024 : Jardinage urbain : La récolte en ville (Ukraine)	CDCPP(2025)9 Brochure 2025
15h50-16h10	12.3 Convention de Faro Plan d'action de la Convention de Faro Présentation par le Secrétariat	
16h10-16h20	12.4 Réseau HEREIN	CDCPP(2025)9 Rapport thématique

	<i>Présentation par le Secrétariat</i>	sur le patrimoine maritime, fluvial et lacustre
16h20-16h30	12.5 1975 Année européenne du patrimoine architectural Conférence internationale « Un avenir pour le passé de qui ? Le patrimoine des minorités, des groupes marginaux et des personnes sans lobby » (Ascona, Suisse, 21-24 octobre 2025) - Mise à jour par Terje Birkrem Hovland , ancien président du CDCPP	Site web et programme de la conférence
16h30-16h50	Pause café	
	13. PAYSAGE	
	2025-2026 - DOMAINES D'ACTIVITÉ DU CDCPP (suite) Résultats attendus en 2025 et 2026 Points à l'ordre du jour pour information, discussion, approbation et adoption sous les principaux résultats attendus n° 9, 12	Mandat et programme pour 2024-2027
16h50-17h00	➤ Rapport de la 12e Conférence du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage (<i>livrable en 2025</i>) <i>Présentation par le Dr Gilles Rudaz, Président de la 12e Conférence</i> <i>Discussion</i> <i>Adoption par le Comité</i>	CDCPP(2025)7
	➤ Projet de recommandation du Comité des Ministres visant à faciliter la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe (« Le paysage, un cadre de vie ») (<i>livrable en 2026</i>) <i>Mise à jour par le Secrétariat du paysage</i> Caroline Martin , Secrétaire de la Convention du Conseil de l'Europe sur le Paysage Nino Latsabidze , Conseillère politique, Service du Processus de Reykjavik et Environnement	
	13. PAYSAGE (suite) Activités en 2025	
17h00-17h30	Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage (Convention de Florence) ➤ Conférence ministérielle informelle à l'occasion du 25e anniversaire de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage (Florence, 27-28 octobre 2025) ➤ Intervention du Dr Anna Steiner, vice-présidente du CDCPP ➤ Réunion des États parties et observateurs de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage (Florence, 27 octobre 2025) ➤ Présentation en ligne de Marta Rodrigues, Présidente de la 13ème Conférence sur la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage portant sur : ▪ La cérémonie de remise des prix de la 8e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe (Lousã, Portugal, 27 juin 2025) ▪ La 9e session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe ▪ La 13ème Conférence du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage (2026)	Site web de la Conférence Déclaration de Florence Prix du Paysage du Conseil de l'Europe

	➤ Le nouveau système d'information sur la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage ➤ Le développement des activités du Conseil de l'Europe sur l'environnement Mises à jour par le Secrétariat au paysage	Note d'orientation pour la 13e Conférence sur le paysage
JOUR 3 – Jeudi 20 novembre 2025		
9h30-10h00	14. Élections – Vote et annonce des résultats	CDCPP(2025)1
	QUESTIONS GÉNÉRALES	
10h00-10h30	15. Révision à mi-parcours du mandat du Comité Présentation par le Secrétariat Retour d'information et rapport sur le programme et le budget Discussion sur les priorités et les axes d'action futurs	CDCPP(2025)2 Projet de mandat révisé CDCPP(2025)3 CDCPP(2025)17
	Coopération avec le Conseil de l'Europe et présentation d'autres activités dans les domaines de la culture, du patrimoine et du paysage	
10h30-11h00	16. Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels ➤ Bref aperçu du programme d'activités 2025 Présentation par Alfredas Jomantas (Lituanie)	CDCPP(2025)10
11h00-11h30	Pause café	
11h30-11h50	17. Informations concernant d'autres activités du Conseil de l'Europe ➤ Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ➤ Congrès des pouvoirs locaux et régionaux ➤ Conférence des organisations internationales non gouvernementales (OING) ➤ RESIST - Renforcer la résilience sociétale face à la désinformation en Europe, Division de la coopération pour la liberté d'expression	
11h50-12h10	18. Informations sur d'autres coopérations ➤ Coopération avec d'autres organismes internationaux ➤ Coopération avec la société civile et les associations professionnelles	
	DOMAINES D'ACTIVITÉ DU CDCPP	
12h10-12h30	19. Résultats attendus en 2027 ➤ Document d'orientation sur la participation des jeunes à la culture et au patrimoine dans un monde numérique, en coopération avec le Comité directeur européen de la jeunesse (CDEJ) ➤ Principes directeurs sur la mise en œuvre des droits culturels pour favoriser la vie démocratique en Europe, y compris le cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie	
	20. Questions diverses	
	21. Dates de la prochaine réunion ➤ Strasbourg, 17-19 novembre 2026	
13h00	Clôture de la réunion par la vice-présidente	